

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3090 - Mardi 30 Janvier 2018 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES :

Démissions en cascades au sein CPAN



Ahmed Thabit



Mme Amina Abasse Djoussouf

Quand le départ des deux membres du CPAN (comité de pilotage des assises nationales), affecte ledit comité, la démission de l'experte Nadia Tourqui est perçue comme un non-événement. Explications.

Hier dans son siège à Maluzini, le comité de pilotage des assises nationales a tenu une conférence de presse pour évoquer les sujets d'actualités : le départ de Mme Amina Abasse Djoussouf et Ahmed M. Thabit, deux membres du CPAN qui ont claqué la porte respectivement le samedi 27 et le lundi 29 janvier à cause du climat malsain qui règne au sein de l'équipe. « Certains caciques du CPAN, non seulement empêchent cette liberté d'expression de s'exercer mais maintiennent des pressions pour étouffer les voix discordantes, profèrent des menaces, même de mort, et privilégient la répression contre ceux et celles qui pensent différemment », dénonce pour sa part Mme Abasse.

LIRE SUITE PAGE 3



UNION DES MUTUELLES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT YA KOMOR (U-MECK)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES N°18/01/AO/Veh/U-MECK

L'Union des Meck lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'acquisition de 2 véhicules Pick Up double cabines diesel et d'un autre véhicule (4X4) essence de tourisme.

• Retrait du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de l'Union des Meck Moroni Volo volo, de la Direction de l'Union des Meck à Anjouan (Chitsangani Mutsamudu) et à la Meck Mohéli Fomboni contre versement d'un montant non remboursable de **quinze mille francs comoriens (15 000 kmf)**

• Remise des offres :

Les soumissions devront être déposées à la Direction Générale de l'Union des Meck Moroni au plus tard le 05 février 2018 à 11 heures 00 mn

• Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 06 février 2018 à 10h 00 mn dans les locaux de la Direction Générale de l'Union des Meck à Moroni Volo-Volo.

Le Directeur Général de l'Union des MECK
Assoumany Aboudou

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Démantèlement d'un réseau de passeurs vers Mayotte

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 26 au 31 Janvier 2018

Lever du soleil:

05h 59mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 48mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



AGRESSION DU DÉPUTÉ TOCHA Itsandra indignée



Itsandra en conférence sur l'agression du député Tocha

Les 33 villages que compte la région Itsandra à Ngazidja ont tenu dimanche, une conférence de presse à Bahani, pour dire leur indignation face au sort du député natif de la région, Tocha Djohar, blessé par un gendarme vendredi. Un « acte barbare » décrié par les intervenants qui appellent à la solidarité pour mettre fin aux agressions physiques.

« Un acte barbare qui va à l'encontre de la démocratie comorienne ». C'est en ces termes que Mmadi Oumouri, député de la circonscription Itsandra Nord, qualifiera l'agression subie par Tocha vendredi dernier, victime de bavures. « Tous les habitants d'Itsandra, quelque soit leur appartenance politique, même ceux de la Crc, condamnent fermement cet acte ignoble », a déclaré Mmadi Oumouri lors d'un point presse tenu dimanche à Bahani, et qui a réuni des représentants des 33 villages de la région Itsandra.

D'après lui, vendredi dernier à la sortie de la mosquée Al-qasmi, « un élu de la nation, précisément de la circonscription Itsandra sud,

Tocha Djohar, a été violemment agressé par des hommes en uniforme de la gendarmerie nationale. Tout le monde doit condamner cet acte car en l'occurrence, il n'y avait pas de débordements à la sortie de la mosquée. Seulement, certains partis politiques voulaient s'exprimer par rapport à l'actualité nationale ».

Il ajoute : « Nous avons voulu passer un message à la nation mais il ne s'agissait en aucun cas d'un meeting ou d'un rassemblement », tient-il à préciser. « Tout le monde a le droit de s'exprimer librement, partout dans le pays », dira Aboubacar Moilim, un jeune de la région. Ce natif de Milembeni précise que c'est « toute la jeunesse » qui hausse le ton aujourd'hui, indignée par cet acte.

« Tocha est blessé physiquement mais en réalité, nous sommes tous blessés, dans nos cœurs ». Les conférenciers appellent à la solidarité de toute la jeunesse des autres régions. « Aujourd'hui, c'est nous mais demain, c'est peut être vous qui serez touchés ».

Ibnou M. Abdou

COMMISSAIRE À L'ÉDUCATION DE NGAZIDJA

Maoulida Ben Ousseine: "Il faut cesser de politiser le système éducatif"

Devant la presse, Maoulida Ben Ousseine, commissaire à l'éducation a fait un rapide bilan du système éducatif à Ngazidja. Parmi les perspectives de l'année, la tenue à Moroni du 28 au 29 avril, d'un colloque international sur les enjeux et innovations des pratiques pédagogiques et didactiques.

Après 20 mois passés à la tête du commissariat à l'éducation de Ngazidja, Maoulida Ben Ousseine dresse un bilan du système éducatif en Grande Comore. « Il faut cesser de politiser le système éducatif. Tant qu'on ne séparera pas la politique et l'éducation, que chacun reste dans son domaine, ces efforts seront vains », a fait observer le commissaire hier lors d'un point de presse.

Entre mars et décembre 2017, le commissariat à l'éducation a enregistré un transfert des compétences de l'enseignement de base vers les 28 communes de l'île ; on citera aussi la signature du cahier de charges des écoles privées. Devant la presse, cet ancien membre du parti Duja s'est réjoui des résultats enregistrés par le lycée d'excellence. « Certes il y a des résultats positifs mais il reste également beaucoup à faire », a dit le commissaire qui cite dans son bilan les différentes for-



Maoulida Ben Ousseine commissaire éducation de Ngazidja

mations de renforcement des capacités, notamment de la langue arabe.

« Plus de 120 enseignants ont été recyclés sur place par le Soudan et l'Arabie Saoudite », a-t-il dit, ajoutant qu'il s'engageait pour les écoles coraniques. « Notre souhait est d'essayer d'équilibrer les enseignants des écoles coraniques au même titre que celui des écoles publiques françaises ». Le commissaire a cité l'organisation prochainement d'un colloque international suite à une convention entre partenaires, avec l'Association Comorienne d'Amiens Métropole (ACAM) pour l'intégration d'un dispositif numérique dans les tech-

niques d'enseignement à l'école comorienne à travers le projet Comores TIC-Ngazidja.

« L'objectif est de conduire toute la communauté éducative comorienne à un usage responsables des technologies numériques », explique-t-il. Cet événement placé sous le thème : Enjeux et innovations des pratiques pédagogiques et didactiques, est prévu les 28 et 29 avril prochain à Moroni. Il sera axé sur une politique efficace pour un usage réussi et responsable des TICs, l'émergence des TIC en éducation et formation et la pratique professionnelle des enseignants.

Ibnou M. Abdou







Ce 31 janvier 2018, l'UCCIA Comores avec le soutien du PAFTP-Union Européenne, vous offre une journée porte ouverte sur l'artisanat comorien au CNAC, Bandamadji.

Dans le cadre de la promotion de l'artisanat comorien, l'UCCIA- Union des Chambres de Commerce, avec l'appui financier du PAFTP- Union Européenne, à travers sa Coopérative Artisanale et le groupement des associations artisanales comoriennes, organise une journée porte ouverte le 31 janvier 2018 à partir de 8h30, au Centre National de l'Artisanat CNAC à Bandamadji- Itsandra.

L'objectif de cette journée est de vous présenter la coopérative artisanale ainsi que toutes ses activités, depuis la formation jusqu'à la commercialisation des produits.

Vous aurez l'opportunité de découvrir les différents talents et expertises de nos jeunes apprentis et de nos artisans dans plusieurs secteurs notamment le recyclage, la vannerie, la couture, la broderie, la bijouterie.

Venez nombreux, découvrir les spécificités culturelles de nos artisans.

Service communication UCCIA

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et

Rédacteur en chef

Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza

Maoulida Mbaé

Al-hamdi Abdillah

Mohamed Youssouf

M.I.M Abdou

Toufé Maecha

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ASSISES NATIONALES :

Démissions en cascades au sein CPAN**Suite de la page 1**

Quant au second, M. Thabit, il parle de « vieilles pratiques (qui) refont surface au sein même du CPAN précisément dans la gestion financière de nos activités ». Une gestion financière que Mme Abasse, elle non plus, n'a pas manqué d'épingler. Dans la conférence de presse d'hier, le porte-parole du comité de pilotage, Said Larifou, se voulait rassurant sur ce point de gestion financière. « Tous les jours nous effectuons des dépenses. Nous ne pouvons pas tous les jours faire un bilan. Le moment venu, les ges-

tionnaires financiers vont le faire au gouvernement parce que c'est l'argent public », a-t-il tenu à préciser.

« Ce que nous pouvons faire maintenant, par contre, c'est le bilan provisoire des commissions techniques et le bilan provisoire de tout ce qui est communication. En ce qui concerne les finances, ça se fera le moment venu », a-t-il poursuivi avant que Djaé Ahamada n'insiste que le bilan sera présenté dès le lendemain des assises, soit le 13 février. Et « même s'il nécessite un audit, qu'il en soit ainsi. Mais nous attendons le moment venu ». Si, toutefois, le CPAN regrette le

départ des deux de ses membres, élément révélateur du climat malsain qui caractérise le processus, la démission de l'experte Nadia Tourqui qui a constaté une « intrusion du politique dans le processus », ne semble pas les émouvoir.

« L'experte qui a fait une déclaration sur RFI n'a pas démissionné. Il faut dire les choses clairement. Son contrat a pris fin le 5 janvier et il n'a pas été renouvelé. La seule chose que nous pouvons reconnaître d'elle, par contre, est sa compétence irréprochable. Mais en même temps elle a de la malhonnêteté », accuse le porte-parole, ajoutant que

la concernée avait signé un contrat d'obligation de réserve mais qu'« au final, nous nous sommes rendus compte qu'elle avait un militantisme... ». Pourquoi, si son contrat a pris fin le 5 janvier, elle continuait à participer aux réunions techniques jusqu'au 18 qu'elle décidait de rendre le tablier ? Mystère et boule de gomme ! Le CPAN n'a pas souhaité répondre à cette question.

Autre sujet qui a alimenté les échanges, le reportage de RFI qui a évoqué l'idée que la communauté internationale « ne légitimerait pas [les assises] dans ces conditions ». Pour le comité de pilotage, il s'agit

d'une « diffusion de fausse information ». Le porte-parole fait savoir que la communauté internationale va s'exprimer à ce sujet pour lever les doutes. « Nous écrivons à RFI pour protester. Quant à la communauté internationale, elle ne nous a pas écrit. En tout cas elle va s'exprimer à ce sujet ». « La communauté internationale est derrière la nation comorienne, le gouvernement comorien, et les missions du CPAN d'organiser ces assises », joute le président de la commission de communication, Djaé Ahamada Chanfi.

Toufé Maecha

MISSION SUD-AFRICAINE AUX COMORES

Quand Moroni et Pretoria parlent investissements

Comment améliorer les relations économiques entre les Comores et l'Afrique du Sud. C'est la question à laquelle des experts comoriens et sud-africains vont tenter de répondre durant les travaux d'exploration sur les opportunités d'investissement dont le vice-président Djaffar Ahmed a procédé à l'ouverture.

Une délégation sud-africaine est dans nos murs pour une rencontre économique. Une réunion d'exploration des opportunités d'investissement aux Comores. Un stimulus pour les relations économiques entre les Comores et l'Afrique du Sud qui a été présente surtout dans le secteur du tourisme pendant plusieurs années. « Les relations bilatérales entre l'Union des Comores et l'Afrique du Sud remonte en 1993. Elles étaient principalement axées sur le développement industriel », a indiqué le vice-président Djaffar

Ahmed, rappelant la construction de l'hôtel Galawa par Southern Sun Group. Un investissement qui a été adoubi, d'après-lui, par l'aide financière de la société de développement industriel et d'un projet agricole géré par le conseil de recherche agricole d'Afrique du Sud.

Que du bon souvenir pour le vice-président en charge de l'économie qui rappelle l'engagement de la nation arc-en-ciel pour dénouer la crise sécessionniste par la signature et la mise en œuvre des accords de Fomboni. « L'Union des Comores se sépare de l'Afrique du Sud de 2972 km, soit 3h de vols seulement. Avec l'amour qui lie les deux peuples, l'engagement des deux États, il est inadmissible que les deux pays n'arrivent pas à mettre en place un partenariat gagnant-gagnant à l'image de deux pays frères », a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il est conscient qu'un partenariat solide entre les deux pays permettrait aux Comores, dit-il, de voler de leurs propres

ails.

« La population d'Afrique du Sud est estimée à 55,95 millions en 2016 quand à la même date on n'a pas atteint les 800 000 habitants. Il suffira des trois grosses entreprises sud-africaines comme Sasol, Sanlam, Telkom ou Imperial Holding à Moroni pour qu'il n'y ait plus de chômeurs aux Comores, pour augmenter le pouvoir d'achat des comoriens et pour faire face aux aléas des importations massives », a-t-il plaidé.

Et lui de se lancer dans une opération de charme visant à convaincre sur l'attractivité de son pays avec des secteurs, dit-il, très porteurs et encore vierges dont le tourisme, l'agriculture ou les Tics. Et avec en toile de fond un « code des investissements le plus attractif de la région, accordant les mêmes avantages aux investisseurs étrangers qu'aux nationaux ».

Pour Mbulelo Bungane, ambassadeur de l'Afrique du Sud aux



L'ambassadeur d'Afrique du Sud avec le vice président en charge de l'économie sur les investissements

Comores, l'objectif de cette mission est d'explorer les opportunités d'investissements possibles et les échanges commerciaux entre les deux pays. « Pour nous, à l'ambassade, nous souhaitons que la délégation parte avec le maximum d'informations sur le climat des affaires

en Union des Comores. Nous ne ménagerons aucun effort pour un dialogue franc (...) cela leur permettra d'être en possession des propositions de projets viables », a-t-il fait savoir.

Maoulida Mbaé

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Démantèlement d'un réseau de passeurs vers Mayotte

Le ministère de l'intérieur annonce dans une conférence de presse tenue hier lundi, le démantèlement d'une filière internationale de passeurs vers l'île de

Mayotte. Un réseau impliquant des congolais, des burundais et des comoriens d'après le premier flic du pays.



Le ministre de l'intérieur révèle le démantèlement d'un réseau de passeurs

12 personnes sont aux mains de la police nationale dans les locaux du commissariat centrale de Mutsumudu. Ils sont soupçonnés d'appartenir à un réseau de passeurs dont une force conjointe de la gendarmerie et de la police nationale vient de démanteler. Deux vedettes l'une venant à Anjouan et l'autre à Mayotte ont été interceptées en pleine mer. « Nous avons procédé à 12 arrestations dont deux femmes et un enfant de 8 ans qui seront transférés à Moroni. Par contre deux passeurs sont en détention provisoire », a déclaré Mohamed Daoudou, ministre de l'intérieur, ajoutant que la filière serait infiltrée par des groupes de la rébellion de la RDC.

La police qui se serait à la traque d'autres personnes impliquées dans

ce réseau qui a des tentacules jusqu'en RDC, au Burundi et aux Comores. « C'est un véritable réseau international dont la complicité au niveau du pays, dans ce trafic d'êtres humains, se limite sur la fourniture logistique. La mobilisation des kwassa-kwassa et autres », a-t-il indiqué.

Le vandalisme dont a été victime la station d'observation de l'activité du volcan est l'autre point abordé au cours de cette conférence de presse. Le ministre déplore des actes qui sont susceptibles de mettre en péril la sécurité des Comores. Et d'autant plus que la station du massif de la grille serait une station relais pour les autres postes de l'observatoire des activités du volcan.

« Il n'est pas possible que des personnes montent à 1000m d'altitu-

de sans qu'on puisse les voir. Nous les retrouverons et ils rendront sans doute les appareils qu'ils ont vandalisés », a-t-il mis en garde, indiquant que la station a perdu 80% de ses signaux.

Le ministre de l'intérieur annonce une autre mesure, qui est celle de soumettre les imams, prêcheurs et prédicateurs à des autorisations délivrées par le Muftorat leur permettant d'exercer. « Les préfets ont été déjà informés de cette mesure », a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il était nécessaire de mettre de l'ordre de ces métiers qui relèvent des pratiques religieuses dans le pays.

Moulida Mbaé

FOOTBALL : COUPE BONBON DJEMA, FINALE

Encore une fois, Aventure club déjoue les pronostics

La finale de ce tournoi, pleine de rebondissements, avait opposé le week-end à Moroni des adversaires de calibres différents. Le club Enfants des Comores de Vouvouni (D1), a semblé douter face à un Aventure club de Ouellah-Mitsamiouli (D2), en pleine confiance et déterminé à déjouer les prophéties. Menés, ces Nordistes s'étaient démenés pour se défaire de l'étau exercé par son rival. Ils égalisent (1-1), remontent la pente (3-1), pour enfin s'imposer (3-2).

Le week-end dernier à Moroni, Union sportive de Zilimadju, alias Bonbon Djema, a mis fin à l'édition 2018 de son tournoi. La finale, pleine de rebondissements, avait opposé deux adversaires de calibres théoriquement déséquilibrés. Le club de D1, Enfants des Comores de Vouvouni, bousculé physiquement et technico-tactiquement par Aventure club de Ouellah-Mitsamiouli (D2), a vécu un week-end douloureux et cauchemardesque.

Dans un stade bien rempli, le duel a débuté à cent à l'heure, ou presque. Si les attaquants d'Aventure club n'avaient pas confondu vitesse et précipitation, ils auraient marqué



Aventure club vainqueur de la coupe Bonbon Djema

le but le plus rapide de l'année (59e secondes). A la 3e minute, l'attaquant de Vouvouni, Toirik Youssouf, ouvre le 1er but de la partie (1-0). Surpris, Ouellah pousse haut la cadence du jeu. A la 18e minute, une tête lobée d'Aboubacar Mchangama, remet les pendules à l'heure (1-1).

Buts hors-jeu, réels ou imaginaires ?

Il continue à presser le jeu et à bouger les filets de Vouvouni. Mais

les buts, estimés hors-jeu, ne sont pas validés. A peine rentré au jeu, Moussa Moutachaou aggrave le score (37e, 2-1). A la reprise, Aventure club se montre toujours maître des opérations du jeu. A la 62e minute, le Mvounien Soulé Mohamed met les siens à l'abri (3-1). Avant la fin de ce duel époustouflant, Adifa Hassan Saïd de Vouvouni réduit le score (85e, 3-2).

æAventure club remporte le 2e trophée de l'année 2018 au détriment d'Enfants des Comores. Les

vainqueurs sont fraîchement promus en division supérieure. Ils sont donc préoccupés par les perspectives des chocs du championnat, saison prochaine. Nous rappelons que la compétition est longue, pénible et réservée des imprévus, parfois difficilement surmontables. Les moments calmes et mouvementés font partie du football. Bonne chance Aventure club.

Bm Gondet

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. « n° N°2018/01/RCIP4/AMI »

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un consultant pour l'Etude sur le Money Mobile en Union des Comores »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un Don H 878-KM de l'IDA pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Recrutement d'un consultant pour l'Etude de l'activité Money Mobile (aspect juridique et Fiscal) en Union des Comores** ».

1. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'appuyer le Gouvernement des Comores pour faire une étude du Marché du money Mobile dans tous les aspects (juridique et, fiscale, , ...etc) pour que ce secteur puisse mieux contribuer au développement socio-économique national, et pour limiter les obstacles et réduire les risques.

2. Travaux à faire

La mission sera basée sur un travail de benchmarking du Marché du Mobile Money aux Comores avec les meilleures pratiques régionales et internationales. Le benchmarking sera basée sur les pays de l'Afrique de l'Est plus précisément Kenya et Tanzanie, et

de l'Océan Indien à savoir Maurice et Madagascar.

3. Organisation de la mission

La mission sera conduite sous l'autorité du Ministère en charge des finances et du budget et impliquera une forte interaction avec les différents départements ministériels et les responsables sectoriels et étatiques concernés par le secteur des TIC aux Comores.

La mission est prévue s'étaler sur une période de 3 mois et requérir 45 jours d'intervention, dont au moins 30 jours sur le terrain

4. Profil du consultant

La mission sera confiée à un expert en science de gestion (fiscalité, droit, économie) du secteur des TIC recruté selon les procédures de sélection d'un consultant individuel de la Banque Mondiale.

Le consultant devra :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master ou supérieur dans une filière de formation pertinente telle que la comptabilité, les finances, le droit, la fiscalité,

l'économie, etc.,

- Justifier d'une expérience professionnelle de 10 ans au minimum, dont au moins 5 ans dans la fiscalité, droit ou économie du secteur des TIC,

- Avoir réalisé au moins 3 missions similaires de benchmarking, d'analyse et d'évaluation du cadre juridique ou fiscal du secteur des TIC au niveau international,

- Avoir une très bonne maîtrise du français

- Connaître l'Anglais sera un atout

Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les Consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, version janvier 2011**. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14h 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 13 Février 2018 à 14 h 00 (heure locale).

Adressé à : Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget, « Manifestation d'intérêt N°2018/01/RCIP4/AMI – Intitulé du poste », Bureau de gestion de projet RCIP-4, Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le Mardi 30 janvier 2018